



RÉGLEMENTS SPORTIFS DES COMPÉTITIONS

Saison 2026



Comité Natation Départemental de la Dordogne



cd24natation



comité de natation de dordogne



cd24natation.com



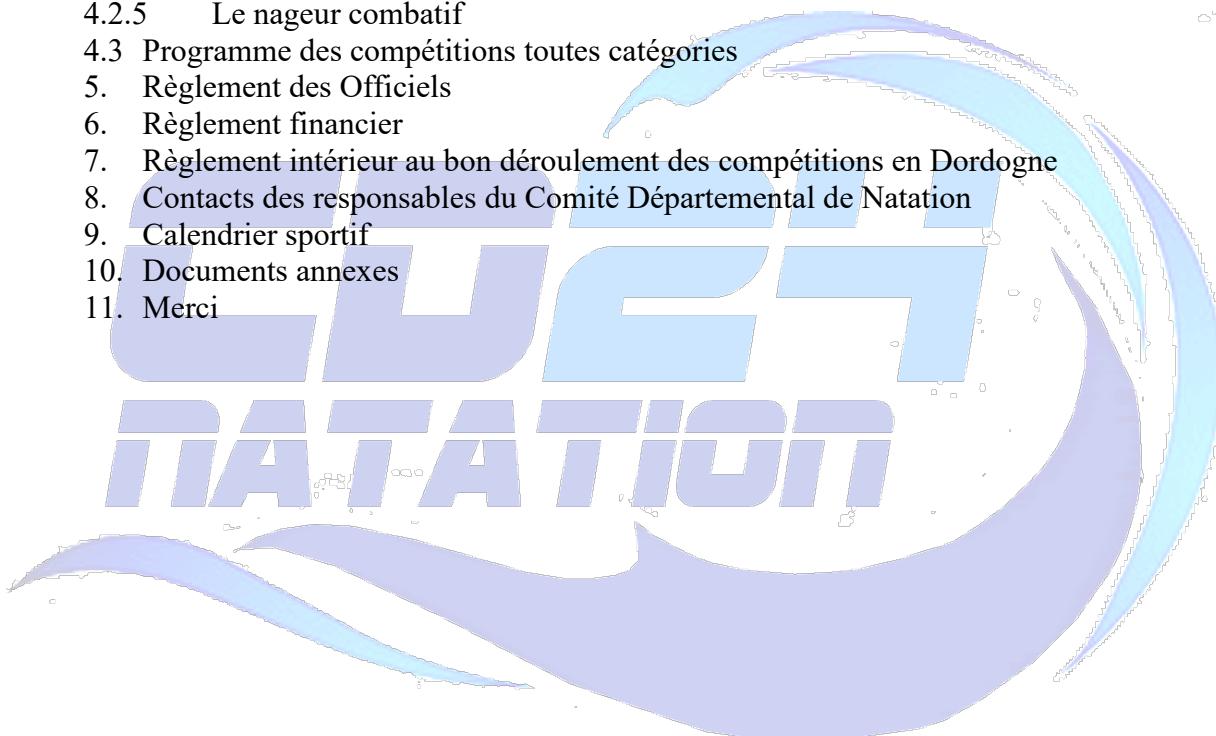
Document n° 2026 CND24 SPF RG 001 – 00

Le 11 janvier 2026

Approuvé en CODIR du 29 janvier 2026

SOMMAIRE

1. Préambule	2
2. Les catégories 2026	4
3. Conditions générales de participation	4
3.1 Licences et obligations	4
3.2 Tenue réglementaire	5
4. Programme et réglementation des compétitions 2026	5
4.1 Principe d'accès	5
4.2 Le programme sportif départemental	6
4.2.1 Circuit d'accès à la compétition pour les débutants	6
4.2.2 Tests des Grenouilles	7
4.3 Les Avenirs	7
4.2.3 Les Benjamins	10
4.2.4 Les Juniors / Séniors	11
4.2.5 Le nageur combattif	12
4.3 Programme des compétitions toutes catégories	12
5. Règlement des Officiels	13
6. Règlement financier	13
7. Règlement intérieur au bon déroulement des compétitions en Dordogne	13
8. Contacts des responsables du Comité Départemental de Natation	13
9. Calendrier sportif	13
10. Documents annexes	13
11. Merci	13



1. Préambule

Chers amis nageurs, entraîneurs, et passionnés de natation,

Le programme sportif départemental s'inscrit dans les orientations de la Fédération Française de Natation (FFN) et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine (LNA).

Il vise à :

- offrir un parcours cohérent du niveau départemental au niveau national,
- garantir l'équité sportive,
- favoriser la progression des nageurs,
- proposer des compétitions adaptées à chaque catégorie d'âge,
- renforcer l'attractivité de la natation en Dordogne.

Les règlements FFN et LNA demeurent les documents de référence en cas de litige.

Il est donc souhaitable de proposer aux nageurs un cursus sportif pédagogique et constructif

« le plan de carrière du nageur ».

La première étape est de baliser le parcours du nageur pour l'aider à atteindre ses objectifs de performances et de maintenir un niveau de motivation optimale. Ensuite la mise en place des confrontations régulières lors des compétitions Ligue Nouvelle Aquitaine, des défis, l'eau libre donneront de la motivation au nageur.

A cet effet les Trophées Avenirs et Benjamins (U12 et U13) prennent du sens avec le trophée du nageur combatif.

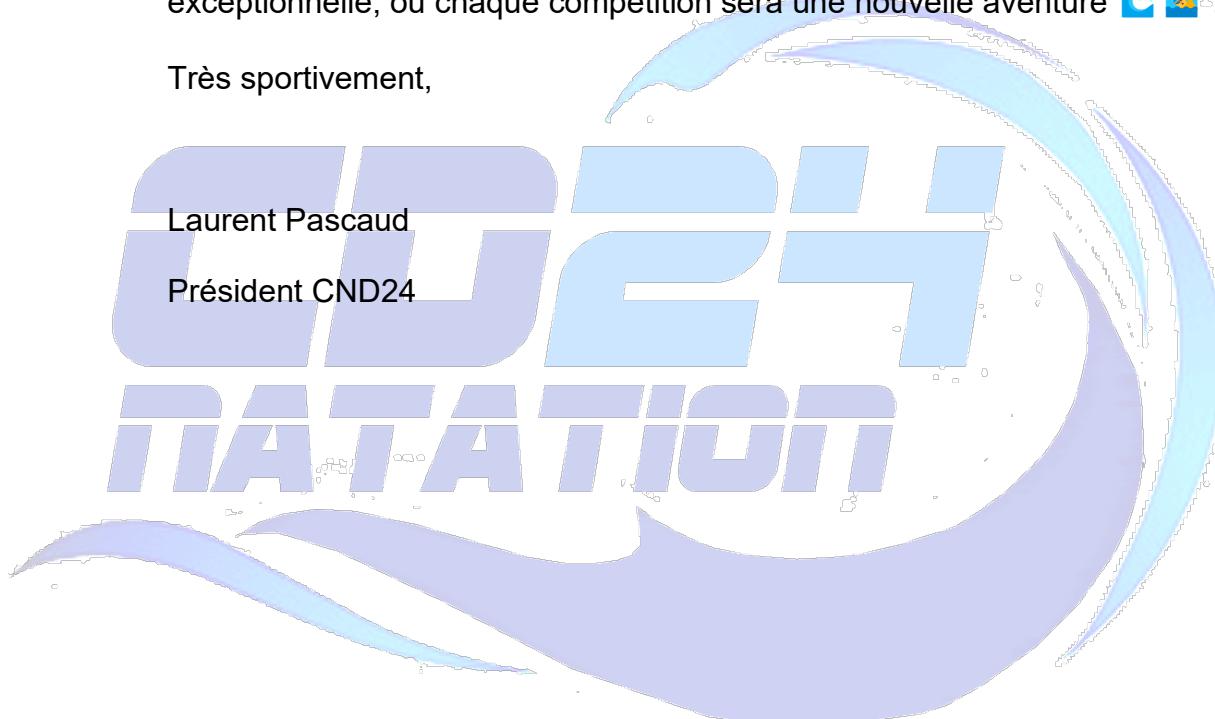
La volonté de faire de notre natation, une accessibilité pour tous et à tout niveau de performance s'impose comme une priorité. Chaque personne licenciée dans un club affilié doit pouvoir donner du sens à sa pratique (Natation course, l'Eau Libre et la Natation artistique) et s'épanouir dans son club.

Les documents « REGLEMENT ANNUEL Natation Course » de la Ligue Nouvelle Aquitaine et le document « ANNUEL REGLEMENTS Natation course » émis par la Fédération Française de Natation restent les documents de référence en cas de litige.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'Equipe Technique Départementale et à la commission sportive qui œuvrent à la construction de ces programmes.

Nous vous souhaitons à tous une excellente saison sportive, riche en émotions et en performances. Préparez-vous à plonger dans une année exceptionnelle, où chaque compétition sera une nouvelle aventure .

Très sportivement,



2. Les catégories 2026

2026 voit l'abandon de la classification des compétiteurs par catégorie, exit avenir, benjamins, juniors.

Le chiffre associé au U considère l'âge atteint au cours de l'année et évite ainsi les changements en cours de saison. **Le chiffre est donc inclus au U.**

Exemple : U16, en 2026 considère tous les nageurs nés en 2010 et après, tous les nageurs de 16 ans et moins.



4

	DAMES au 01 janvier 2026		MESSIEURS au 01 janvier 2026		
	AVENIRS	11 ans et moins	2015 et après	11 ans et moins	2015 et après
U12-U13	12 et 13 ans		2014- 2013	12 et 13 ans	2014- 2013
U14-U18	14 à 18 ans		2012 à 2008	14 à 18 ans	2012 à 2008
SÉNIORS	19 ans et plus		2007 et avant	19 ans et plus	2007 et avant

Tout engagement pour une compétition via extraNat nécessitera la souscription d'une licence « compétiteur ».

Les U11 devront être en possession de leur Savoir Nager Sécuritaire pour pouvoir utiliser leur licence compétiteur.

3. Conditions générales de participation

3.1 Licences et obligations

- Licence Compétition obligatoire pour toutes les catégories. Le système des règlements sportifs en année civile est opérationnel avec le fonctionnement administratif de l'affiliation des clubs et la prise de licence des nageurs. Ainsi, tout nageur pourra réaliser la saison 2026 complète en étant licencié du 1er janvier au 31 août et en ayant renouvelé sa licence à partir du 1er septembre.
- Test Savoir Nager en Sécurité (SNS) obligatoire pour les U11.
- Seul un club peut proposer un engagement au nom de l'un de ses membres via la gestion extraNat.
- Tous les engagements pour les compétitions départementales se font via l'interface Extranat au plus tard le mercredi précédent la compétition à 23:59 que celle-ci ait

lieu le samedi ou le dimanche ou un jour férié en semaine (A ajuster en fonction du jour pour permettre aux collectivités de s'ajuster).

3.2 Tenue réglementaire

Les vêtements techniques de natation homologués FINA (jammer, combinaison...) ne sont autorisés en compétition qu'à partir de la catégorie Juniors.

Si un U13 se qualifie à des U18, la règle des U18 s'applique.

5



4. Programme et réglementation des compétitions 2026

4.1 Principe d'accès

- aux évènements nationaux. Consulter le règlement NC de la FFN
<https://www.ffnatation.fr/reglements-natation-course>
- aux évènements régionaux. Consulter le règlement NC de la Ligue Nouvelle aquitaine
 - aux évènements départementaux. Le Comité Départemental a la maîtrise des critères et des modalités d'accès qu'elle souhaite appliquer pour prendre part aux différents événements sportifs qu'elle organise en vue de l'accès aux événements régionaux et/ou événements nationaux (France Benjamins lors de la Web Confrontation Automne) et dans le cadre de l'animation de son territoire (trophées Avenirs et Benjamins).

Notre objectif, un programme sportif en fonction de la répartition de nos structures, de notre population de nageurs **et de nos équipements** sur le territoire.

La participation d'un nageur sur des compétitions hors département d'appartenance ne peut se faire qu'à la condition expresse que les deux Comités Départementaux concernés soient sollicités et que chacun donne son accord.

Le comité Départemental met en place en accord avec les directives de la Fédération Française de Natation et celles de la Ligue de Natation Nouvelle Aquitaine le programme sportif.

4.2 Le programme sportif départemental

4.2.1 Circuit d'accèsion à la compétition pour les débutants

- Objectif
 - Favoriser l'accès progressif à la compétition pour les nageurs non compétiteurs.
 - Permettre aux jeunes nageurs de découvrir la compétition dans un cadre adapté et bienveillant.
- Condition d'Accès
 - Avoir le Savoir Nager en sécurité
- Public concerné
 - Priorité : catégorie Avenir
 - Également : catégorie Benjamin débutant
- Organisation
 - Mise en place de compétitions locales sur ExtraNat, intégrées aux Challenges Avenir.
 - Validation des nages assurée par les éducateurs ou à défaut évaluateur ENF3.
 - Jury : celui de la compétition, avec priorisation d'assistance par des parents.
- Compétitions concernées
 - Toutes les compétitions sur les journées qualificatives INTERSPORT SWIM TOUR, Web Confrontation et Départementaux.
- Conditions financières
 - Voir le règlement financier.

4.2.2 Tests des Grenouilles

Mise en place d'un dispositif 100 % **CND24** pour accompagner les nageurs de la catégorie **Avenir** dans une progression par étapes vers la natation de compétition.

- Validation des tests
 - **Grenouille Bronze** : licence compétition non obligatoire.
 - **Grenouille Argent et Grenouille Or** : le nageur devra obligatoirement être licencié compétition.

- Contenu des tests
 - **Grenouille Bronze**
 - Validation des **quatre 25 m** : 25 m Papillon, 25 m Dos, 25 m Brasse et 25 m Nage libre
 - **Grenouille Argent**
 - Être Grenouille de Bronze
 - Validation des trois **50 m (2 nages)** : 50 m Papillon / Dos, 50 m Dos / Brasse, 50 m Brasse / Nage libre
 - **Grenouille Or** (ex pass'competition pour le 1004N)
 - Être Grenouille d'Argent
 - Validation de : 100 m 4 nages, 200 m Nage libre

- Organisation
 - La **Commission sportive** tiendra à jour un tableau des résultats des nageurs Avenir.
 - Chaque réussite donnera lieu à un listing mis à jour après chaque compétition et publiée sur le site internet du comité. www.cd24natation.com
 - à la remise d'un diplôme officiel à chaque palier validé qui sera remis soit lors de la compétition, soit à la compétition suivante.
 - A partir de la saison

4.3 Les Avenirs

Le parcours individuel Avenirs est géré entièrement par les départements dans le respect des règlements FFN et ENF.

L'idée de ce programme Avenirs est de redonner du plaisir, de l'amusement sportif à cette catégorie en créant un sentiment d'appartenance à un groupe / équipe, un club un département et de pouvoir combiner l'effort de l'apprentissage à la compétition de manière ludique.

Deux types de compétitions sont proposées aux Avenirs

- Individuelles (uniquement pour la Dordogne). Il n'y a pas de classements trophées Avenir au niveau National, uniquement un listing des participants.
 - Trophée du 4Nageurs :
 - 10 ans et moins : 25 papillon, 25 dos, 25 brasse et 25 nage libre.
 - 11 ans : 50 papillon, 50 dos, 50 brasse et 50 nage libre.
 - Trophée du Nageur Complet :
 - 10 ans et moins : 25 de spécialité* et 200 nage libre.
 - 11 ans : 50 de spécialité*, 100 4 nages, 400 nage libre.

(*) Les 25m n'ayant pas de point à la table de cotation il sera appliqué le calcul suivant :

- Temps du 25m doublé pour avoir un temps sur 50m pour obtenir le nombre de points à la table de cotation, nombre de points qui sera divisé par deux.

(*) 25 de spécialité : uniquement 25 papillon ou 25 dos ou 25 brasse

(*) 50 de spécialité : uniquement 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

➤ Par équipes

Coupe Interclubs Avenir déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

Règlement des trophées :

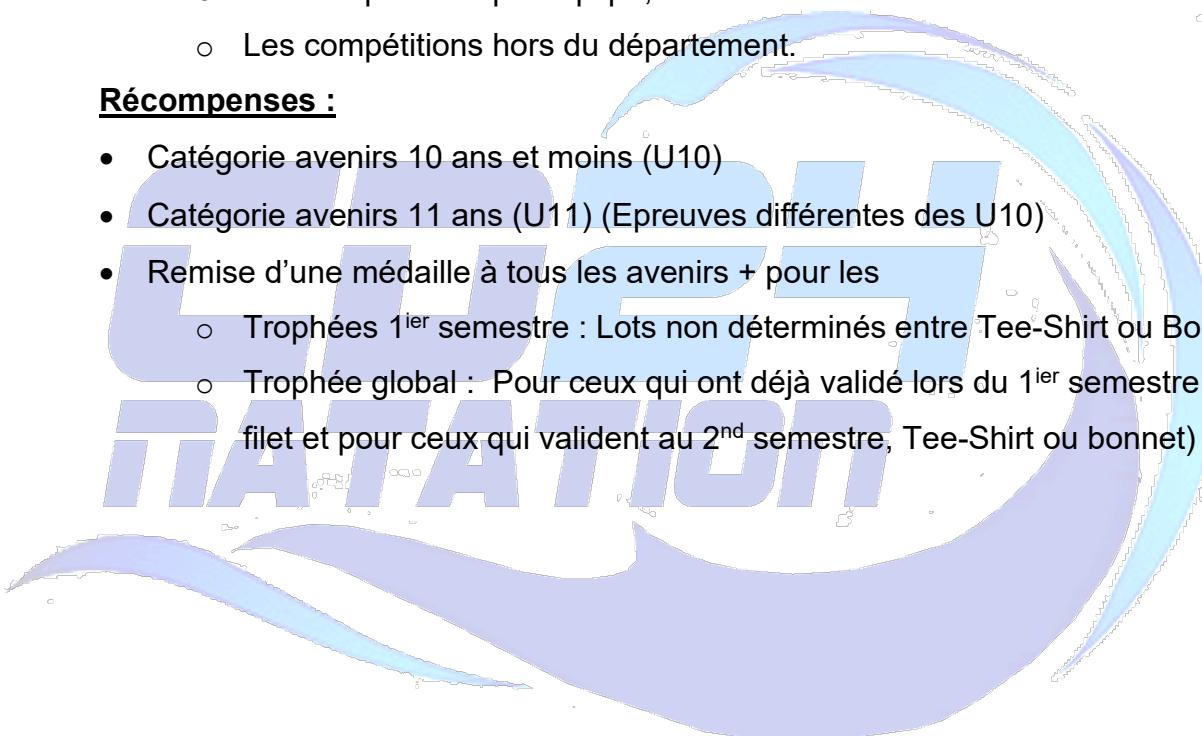
- La règle du départ unique n'est pas appliquée à cette catégorie d'âge. (Faux-départ technique).
 - Si un nageur Avenir déclenche un faux départ, un deuxième départ sera ordonné pour l'ensemble des nageurs de la série. Si le nageur nage dans une série hors catégorie Avenir, la réglementation Natation Course U18 s'applique.
- Classement du trophée complet fédéral sur liste uniquement. Pas de classement par catégorie et points (Listing où tout le monde est récompensé)
- Classement du trophée 4 Nageurs fédéral sur liste uniquement. Pas de classement par catégorie et points (Listing où tout le monde est récompensé)
- Période du trophée :
 - 1^{er} janvier au 20 décembre de la saison
 - Un classement provisoire à la fin du premier semestre (Comptabilisé au 31 mai) récompensera les nageurs en dames et messieurs.

- Classement final intégrant le premier semestre (1^{er} janvier au 31 mai) et le deuxième semestre (1^{er} juin au 20 décembre). Pas de récompense pour le 2^{ème} semestre.
- Les sessions des compétitions avenir sont planifiées dans le calendrier départemental et sont intégrées aux journées qualificatives INTERSPORT SWIM TOUR et lors des championnats départementaux.
- Uniquement les journées qualificatives INTERSPORT SWIM TOUR et les championnats départementaux Hiver et été sont pris en compte.
- Sont exclus de ces classements
 - Les compétitions par équipe,
 - Les compétitions hors du département.

9

Récompenses :

- Catégorie avenir 10 ans et moins (U10)
- Catégorie avenir 11 ans (U11) (Epreuves différentes des U10)
- Remise d'une médaille à tous les avenir + pour les
 - Trophées 1^{er} semestre : Lots non déterminés entre Tee-Shirt ou Bonnet)
 - Trophée global : Pour ceux qui ont déjà validé lors du 1^{er} semestre, sac filet et pour ceux qui valident au 2nd semestre, Tee-Shirt ou bonnet)



4.2.3 Les Benjamins

Pendant la période du 1er semestre le département mettra tout en tout œuvre pour préparer la Coupe de France des Départements.

La coupe des départements se déroulera les 6 et 7 juin 2026 à Périgueux pour les départements de la Nouvelle Aquitaine pour les catégories : U12-U13. Année d'âge : 2014-2013. L'équipe sera composée de 10 nageuses et 10 nageurs composées avec maximum 5 nageurs 2013 (U13)

Les 16 premiers départements de France (filles et garçons) seront qualifiés pour la finale nationale, juste avant les championnats de France Benjamins en décembre 2026.

10

Trophées Benjamins

Pendant toute la saison, les épreuves sont prises en compte du 01 janvier jusqu'au 22 novembre pour calculer les Trophées Benjamins.

Le nageur(se) est qualifié directement aux Championnats de France Benjamins (18, 19 et 20 décembre) en se classant dans les premiers Trophée 4 nageur(se) Trophée nageur(se) complet(e) et seront libres de s'engager sur les courses de leurs choix, sans limitation en nombre d'épreuves.

Ce classement est géré par la FFN au travers d'extranat.

Deux types de compétitions sont proposées

➤ Individuelles

Participation aux compétitions qualificatives départementales
INTERSPOORT SWIM TOUR.

Le circuit régional organisé par les clubs ne doit pas être considéré comme prioritaire notamment en période de réduction des dépenses. Il vient en complément du calendrier départemental, qui lui reste prioritaire. Il est important que chaque nageur nage dans son niveau de pratique.

• Trophée du 4 Nageurs :

Calcul réalisé au cumul des points marqués

- U12 : 100 papillon, 100 dos, 100 brasse et 100 nage libre.
- U13 : 200 papillon, 200 dos, 200 brasse et 200 nage libre.

- **Trophée du Nageur Complet :**

Calcul réalisé au cumul des points marqués

- U12 : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 200 4 nages, 800 nage libre.
- U13 : 50 de spécialité* (le meilleur pris en compte), 400 4 nages, 800 nage libre ou 1500 nage libre

(*) 50 de spécialité : uniquement 50 papillon ou 50 dos ou 50 brasse

➤ Par équipes

Coupe Interclubs Benjamins déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

Règlement des trophées :

- Classement du trophée au cumul des points (table de cotation). Le meilleur temps d'une même nage sera pris en compte si nagé plusieurs fois.
- Période du trophée du 1^{er} janvier au 22 novembre
- Sont pris en compte pour les compétitions référencées

Récompenses :

- U12
- U13
- Classement annuel. Podiums Dames et Messieurs avec remise d'une médaille et d'un sac à dos CND24 ou équivalent.

4.2.4 Les Juniors / Séniors

Deux types de compétitions sont proposées

➤ Individuelles

Journées qualificatives INTERSPORT SWIM TOUR au niveau départemental pour se qualifier.

Le circuit régional organisé par les clubs ne doit pas être considéré comme prioritaire notamment en période de réduction des dépenses. Il vient en complément du calendrier départemental, qui lui reste prioritaire.

Il est important que chaque nageur nage dans son niveau de pratique.

12

➤ Par équipes

Coupe Interclubs déléguée aux départements ou territoires au niveau organisationnel dans le respect des règlements FFN.

4.2.5 Le nageur combatif

Le nageur « combatif » toute année d'âge confondu en Dames et Messieurs calculé au cumul des épreuves disputées (non forfait ou disqualifié) uniquement sur les compétitions en Dordogne.

- 2 points par épreuve disputée. Majoration de 3 points sur le 200 Papillon
- 3 points par épreuve de relais disputée y compris Eau Libre en Dordogne
- 5 points par épreuves de demi-fond (1500NL, 800NL et 400 4N) et sur les boucles de la Jemaye (500NL, 1000NL, 1500NL, 3000NL, 5000NL) et de Bergerac (400NL, 2500NL, 5000NL, 7500NL).

Pour des raisons d'équité, les 2004N et 400NL seront pris en compte pour les avenirs U11 et U10 uniquement. Une dérogation exceptionnelle pourra être donnée à certains avenirs en fonction des résultats et de l'antériorité dans la natation et après discussion entre le responsable ETD et l'entraîneur du nageur.

Le nageur ou la nageuse ayant le plus de points à la fin de la saison recevra une récompense pour sa combativité tout au long de l'année (enceinte audio) lors de l'AG du comité.

4.3 Programme des compétitions toutes catégories

Voir le document fiche des compétitions

5. Règlement des Officiels

Voir le règlement des officiels de Dordogne ou celui de la Ligue ou de la FFN.

Sans nageur pas d'officiel (Parents)

Sans officiel, pas de compétition !!

6. Règlement financier

Voir le règlement financier de Dordogne ou celui de la Ligue ou de la FFN.

13

7. Règlement intérieur au bon déroulement des compétitions en Dordogne

Voir le règlement intérieur des compétitions en Dordogne.

8. Contacts des responsables du Comité Départemental de Natation

Voir l'organigramme du comité

<https://www.cd24natation.com/organigramme-du-comite/cnd24-organigramme-olympiade-2025-2028-1512>

Lors de chaque correspondance, merci de mettre systématiquement l'adresse cd24@ffnatationlna.fr en copie.

En raison de la loi RGPD, il y a obligation d'utiliser les mails @ffnatationlna.fr et non les adresses mails personnelles et de diffuser les informations auprès des clubs sur les adresses du club.

9. Calendrier sportif

Voir le calendrier sportif de la saison

Les mises à jour de ce calendrier sont régulières et permanentes. Le seul moyen d'avoir toujours la dernière version est de le consulter directement en cliquant sur le lien <https://www.cd24natation.com/en-savoir-plus/le-calendrier-des-competitions-et-manifestations-159663>

10. Documents annexes

L'ensemble des documents sont consultables sur le site du comité Départemental de natation de la Dordogne <https://www.cd24natation>

11. Merci

Un grand merci

- Au Ministère des sports,
- La Préfecture de la Dordogne,
- A l'Agence du Sport (ANS) et son antenne départementale de la SDJES24,
- Au Conseil Départemental de La Dordogne,
- Aux collectivités qui permettent gracieusement à la Natation d'avoir une place importante et de se développer,
- Au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Le CDOS24 et le CROS.
- la Fédération Française de Natation,
- La Ligue de Natation Nouvelle Aquitaine,

Un grand merci à nos clubs, entraîneurs, dirigeants, aux officiels, aux bénévoles, aux membres du Comité Directeur et à notre salarié qui permettent l'organisation et le bon déroulement de la Natation en Dordogne et à tous les licenciés, compétiteurs ou non.

